

Les OVNI : une réalité

Dauphiné libéré du 20/07/74

1. - Quatre cents passages quotidiens au-dessus de la France

La direction à l'information travaille depuis quelque temps sur le problème des O.V.N.I. (objets volants non identifiés).

M.M. Talon et Kreis ont réalisé une enquête statistique sur le problème, enquête dont les éléments ont été calculés par M. Claude Pohier, chef de la division fusées-sondes et des expérimentations scientifiques du Centre national d'études spatiales. Ingénieurs aéronautique et en télécommunications, et ingénieurs docteur en astronomie, M. Pohier a eu tout de ses expériences embrassées sur le Skylab et est, à ce jour, pilote d'avions depuis 20 ans.

Ce que nous avons voulu faire, précise M. Talon, c'est un simple constat du nombre impressionnant d'observations et de troublants résultats statistiques. Nous avons consulté des personnalités à la compétence indiscutable et il n'en existe pas dans notre propos de contester les partisans des O.V.N.I. ni de les défendre. Nous avons consulté l'armée de l'air, la gendarmerie nationale, le centre national de la recherche scientifique, le centre national d'études spatiales et des pilotes de compagnies aériennes. Tous ces gens admettent que les O.V.N.I. sont des phénomènes réels dans le sens qu'ils existent et qu'ils demeurent inexplicables.

Pour l'armée de l'air, ce sont des manifestations pacifiques qui ne sont pas inquiétantes pour la défense nationale, de nature et d'origine indéterminées.

La gendarmerie constate le fait et souhaite qu'un organisme d'Etat prenne en main l'affaire car elle possède un grand nombre de constats et de rapports dont elle ne sait que faire.

Au C.N.E.S. comme au C.N.R.S. il n'existe pas de recherche organisée sur les O.V.N.I., des scientifiques de ces organismes poursuivent individuellement des études sur ces phénomènes mais la forte proportion de scientifiques qui croient à ces phénomènes estiment qu'il faut entreprendre une recherche coordonnée qui créerait une stimulation imaginative des chercheurs dans un domaine nouveau.

De cette enquête il ressort également que les O.V.N.I. sont inoffensifs mais polluants. Leur mode de propagation produit une pollution intense par micro-ondes et ils ont un effet important sur le champ magnétique terrestre. A l'observatoire de Chambon-la-Vallée, pour la période se situant entre le 1er et le 14 octobre 1964, la courbe des variations du champ magnétique terrestre est parallèle à celle des observations d'O.V.N.I.

Les spécialistes des statistiques estiment que les observations connues ne représentent que 10 pour cent de ce qui se passe car beaucoup d'observateurs se taisent pour ne pas passer pour déséquilibrés. Ce sentiment est partagé par des pilotes qui déclarent : « Il y a 200 observations notées par an alors qu'il y a journallement sur la France 400 passages d'O.V.N.I. »

A SUIVRE

M. SAINT-SETIERS

Les résultats français et étrangers sur les observations d'O.V.N.I.

Durée d'observation	France	Étranger
1 à 10 minutes	40 %	41 %
20 à 50 minutes	20 %	26 %
10 à 40 minutes	17 %	17 %
10 secondes	13 %	13 %
1 h. à 1 jour	9 %	8 %
Distance d'observation		
Moins de 10 mètres	6 %	4 %
10 à 20 mètres	4 %	6 %
20 à 100 mètres	17 %	26 %
100 à 500 mètres	25 %	25 %
1 à 3 kilomètres	13 %	10 %
Plus de 3 kilomètres	36 %	30 %
Forme des objets		
Disque lenticulaire	17 %	35 %
Circulaire ou boute	20 %	23 %
Cigare - cylindre	16 %	14 %
Ovoïde	12 %	10 %
Avec coupoles	4 %	7 %
Objet pencher	10 %	7 %
Formes diverses	16 %	14 %